



CONTACTS

Responsables pédagogiques

Tanguy MARTIN
Tanguy.Martin@univ-grenoble-alpes.fr
Sarah MEKDJIAN
Sarah.Mekdjian@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Enya DELANNOY
Tél. : + 33 (0)4 38 42 19 02
arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr

Bureau d'aide à la réussite

(stage, orientation, insertion professionnelle)
Christine BIGOT
Bureau A7 - Entresol - ARSH 1
Tél. : + 33 (0)4 38 42 19 05
arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment ARSH (arts et sciences
humaines)
1281 rue des universités
38610 Gières

EN BREF

Domaine :

SHS (sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

UFR ARSH (arts et sciences humaines)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
2023/2024 :

GRENOBLE

118

GRENOBLE

LICENCE



SCIENCES SOCIALES

PARCOURS SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

POURQUOI LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES ?

Vous êtes intéressé-e par les sciences humaines appliquées ? Découvrez l'approche pluridisciplinaire de cette licence, à l'Université Grenoble Alpes.

La licence SHA permet d'analyser les mutations concrètes du monde contemporain et leurs enjeux économiques, sociaux, politiques et culturels.

- Cette formation **pluridisciplinaire** est fondée sur les connaissances et les méthodes de la **géographie, de l'histoire et de la philosophie**. À ces trois disciplines de base s'ajoutent le **droit, l'économie** ainsi que **les langues** (LV1 et LV2 obligatoires, un cours disciplinaire dispensé en anglais à chaque niveau de la licence).

- Par leur capacité à déchiffrer des phénomènes complexes, ces disciplines fournissent des éléments explicatifs sur les rapports de l'homme à la société et à l'environnement et des outils de mobilisation des compétences personnelles des étudiants, notamment celles acquises au lycée.

- Les enseignements sont pensés en commun, les contenus s'enrichissent mutuellement, les méthodes convergent au service de l'analyse critique. Par exemple, en première année, vous étudierez le rapport entre société et cultures à travers trois problématiques : en histoire, le rapport entre liberté et servitude, en philosophie le rapport entre les médias, l'individu et les relations sociales et en géographie le rapport entre sociétés, cultures et territoires.

Les objectifs de la licence

La pluridisciplinarité a pour objectif de **construire des compétences croisées et transférables**, qui peuvent être mises en œuvre dans différents secteurs professionnels et élargissent le choix des débouchés.

- La licence offre avant tout une approche théorique, en mettant les sciences humaines au service de la compréhension de la société et de ses évolutions. Les enseignements de sciences humaines fournissent une méthode et une formation de l'esprit critique et de synthèse ;

- Elle prépare également les étudiants, de manière progressive sur les trois années, à leur insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage.

La licence vise donc à la formation d'un esprit critique, ouvert sur le monde contemporain et ses enjeux, et à la poursuite de la formation des étudiants en cohérence avec leurs projets personnels.



ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.
Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

UNE FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE

Cette licence étant fondée sur la pluridisciplinarité, elle s'appuie sur les connaissances et les méthodes de la géographie, de l'histoire et de la philosophie.

À ces trois disciplines de base s'ajoutent le droit, l'économie ainsi que les langues (LV1 et LV2 obligatoires).

Aux enseignements disciplinaires, indispensables pour acquérir les connaissances de base de la pluridisciplinarité, et techniques consacrés à l'apprentissage des moyens et outils nécessaires au développement de vos compétences, s'ajoutent des enseignements optionnels ou d'ouverture, permettant d'approfondir ou de découvrir une discipline.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs types d'enseignement sont proposés dans chaque année de licence, soit sous forme de CM soit sous forme de TD :

- **Enseignements fondamentaux** : enseignements dispensés sous forme de cours magistraux, destinés à fournir un socle de connaissances dans les disciplines dominantes de la formation : géographie, histoire, philosophie, droit et économie.
- **Enseignements méthodologiques ou outils** : ce sont des cours relatifs aux méthodes de travail utiles à la discipline. Exemple : information scientifique et technique, projet personnel et professionnel etc.
- **Enseignements optionnels** : ils permettent soit d'approfondir un aspect de la discipline, soit de se remettre à niveau dans une discipline, soit de s'initier à une autre discipline.
- **Enseignements transversaux** : utiles quelle que soit la discipline étudiée. Exemple : un enseignement dans deux langues vivantes (dont l'anglais en LV1) est obligatoire pendant toute la durée de la licence. Un cours disciplinaire est dispensé en anglais à chaque niveau de la licence.

Les 3 années de la licence sont conçues pour favoriser l'acquisition progressive des connaissances et des compétences :

- **La première année (L1)** permet une articulation entre les différentes disciplines proposées autour d'un thème commun : **société et cultures**. Les compétences visées sont les suivantes : analyse, synthèse, techniques de l'écrit, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), maîtrise de deux langues étrangères (anglais et une deuxième langue, au choix entre l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois ou le russe).
- **La deuxième année (L2)** élargit la pluridisciplinarité avec l'introduction d'enseignements de droit et d'économie et un approfondissement du thème des mutations contemporaines à partir de la thématique suivante : **société et territoires**. Les compétences acquises en L1 sont consolidées et de nouvelles compétences sont acquises en communication et techniques de l'oral.
- **La troisième année (L3)** est une année de spécialisation à partir d'un thème commun : **société et travail**. Cette année comprend des enseignements de droit privé et d'économie du travail. Les options proposées sont suggérées en fonction de votre projet personnel. Outre l'approfondissement des connaissances et la consolidation des compétences, de nouvelles compétences sont acquises en statistiques et techniques d'enquêtes.

Une des **spécificités** de cette formation réside dans la **mise en œuvre progressive de votre projet personnel à partir des compétences pluridisciplinaires**, dans le cadre d'une UE spécifique, lors des trois années de licence. **En fin de L3**, les étudiants doivent établir un **bilan des apprentissages suivis ainsi que des compétences et des connaissances acquises** en vue de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études (accès en master).



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux modes d'enseignements permettent l'acquisition des connaissances.

● Les cours magistraux (CM)

Ils ont lieu en amphithéâtre et peuvent accueillir jusqu'à environ 250 étudiants.

Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

● Les travaux dirigés (TD)

Ce sont des cours plus appliqués en groupes de 35 à 40 étudiants.

Vous y pratiquez les techniques de l'écrit et de l'oral et vous développez votre capacité d'analyse et de synthèse, en particulier en préparant des travaux, individuellement ou par groupes de 2 ou 3 étudiants.

À SAVOIR

STAGES

Un stage obligatoire de minimum 105 heures doit être réalisé entre la deuxième et la troisième année de licence.

Il est validé par la rédaction d'un rapport de stage qui donne lieu à l'obtention de crédits.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les exigences du travail universitaire sont spécifiques au cycle supérieur et diffèrent du secondaire, dans les méthodes et les exigences. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Les méthodes de travail utilisées dans cette formation sont : la recherche documentaire, l'analyse critique, la création de documents, l'utilisation des TICE, le travail en groupe et l'usage de langues étrangères.

ÉVALUATION : ÉVALUATION CONTINUE ET EXAMEN TERMINAL

Deux formes d'évaluation coexistent :

- l'évaluation continue : elle a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité. Elle porte sur la production régulière d'exercices en cours de semestre, à l'écrit et à l'oral (dissertation, explication de texte, note de synthèse, analyse de documents, exposé, constitution de dossiers, etc.).
- l'examen terminal : il se déroule à la fin de chaque semestre.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.



ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Dès la première année universitaire, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants

- **Semaine d'accueil en première année** : visite du campus, présentation des enseignants et des programmes, sortie de terrain s'appuyant sur les différentes disciplines enseignées.
- **Enseignants référents** : pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à tout moment à l'enseignant référent en L1, L2 et L3 qui assure le suivi individuel des étudiants, en cas de besoin.
- **L'enseignement « Projet personnel et professionnel »**, décliné sur les trois années de cette licence, vous permet de construire votre projet en trois niveaux :
 - niveau 1 : approche par métiers ou par compétences
 - niveau 2 : stage de trois semaines
 - niveau 3 : bilan de connaissances et compétences à la fin de la troisième année et réalisation d'un mémoire concernant votre projet professionnel et/ou de poursuite d'études.

ESPACES ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire

1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
640 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence

CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : 04 38 38 84 97
ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

- À partir de la deuxième ou de la troisième année de la licence, il est possible de rejoindre différents types de formations :
 - de la licence SHA aux licences disciplinaires : histoire, géographie, philosophie
 - de la licence SHA à des formations professionnelles (accès sur dossier) : BUT 3^e année Information communication ou licences professionnelles, par exemple à l'Université Grenoble Alpes :
 - Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
 - Métiers des administrations et collectivités territoriales, parcours Management et pilotage des services publics ;
 - Métiers de l'entrepreneuriat, parcours Développement de la TPE ;
- Les étudiants titulaires du diplôme de licence pourront poursuivre leur cursus au sein de masters nécessitant des compétences multidisciplinaires et une culture générale élargie : histoire, philosophie, géographie, aménagement et urbanisme, management, métiers du livre et de l'édition, diffusion de la culture par exemple.

Insertion professionnelle

Cette formation permet aux étudiants titulaires du diplôme de licence, avec une formation complémentaire adaptée, de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique : les entreprises, les collectivités territoriales, les organismes internationaux, les services internationaux, les groupements professionnels, les bureaux d'études, etc. pour exercer des métiers dans les secteurs : des métiers du livre ; des médias, de la communication ; du tourisme ; de l'aménagement et du développement local ; de la culture ; du secteur social...